

SARL AB MINCHIN
Société à Responsabilité Limitée au capital de 85.000 Euros
Siège social : Saint Martin
18340 CROSSES

RCS BOURGES 481 913 481

PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 08 AVRIL 2026

Le 08/04/2026 à 17h00, les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social à Crosses (18340).

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Bertrand MINCHIN préside la séance en sa qualité de Gérant de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par la gérance, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins la moitié des parts sociales ayant droit de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- La feuille de présence à l'assemblée ;
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ainsi que les formulaires de vote par correspondance ;
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/10/2025 ;
- Le rapport de gestion du gérant et son rapport sur les conventions visées aux articles L223-19 et suivants du Code de Commerce ;
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis, le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, la liste des associés, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/10/2025 ;
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/10/2025, et quitus à la Gérance ;
- Affectation des résultats ;
- Ratification de la rémunération accordée au gérant pour l'exercice clos le 31/10/2025 ;
- Fixation de la rémunération du gérant pour la période du 01/11/2025 au 31/10/2026 ;
- Pouvoir en vue d'accomplir les formalités.

Le président présente les comptes de l'exercice écoulé, donne lecture de son rapport de gestion, et de son rapport sur les conventions visées aux articles L 223-19 et suivants du Code de commerce.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour de l'assemblée générale mixte annuelle.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31/10/2025 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix, 846 voix ayant voté pour, 4 ayant voté contre, 0 voix s'abstenant.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix, 846 voix ayant voté pour, 4 ayant voté contre, 0 voix s'abstenant.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice qui s'élève à la somme de – 17 233,48 euros de la manière suivante :

- En totalité, au poste « report à nouveau débiteur »,
Soit la somme de -17 233,48 €

Lequel poste présentera alors un solde débiteur de – 119 585,86 euros, après affectation du résultat.

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix, 846 voix ayant voté pour, 4 ayant voté contre, 0 voix s'abstenant.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la rémunération versée à Mr Bertrand MINCHIN, en sa qualité de gérant de la société, pour l'exercice du 01er novembre 2024 au 31 octobre 2025, soit la somme de 12 000 €.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix, 846 voix ayant voté pour, 4 ayant voté contre, 0 voix s'abstenant.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale décide de fixer la rémunération du gérant à la somme annuelle de 12.000€ pour l'exercice du 01er novembre 2025 au 31 octobre 2026.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix, 846 voix ayant voté pour, 4 ayant voté contre, 0 voix s'abstenant.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix, 846 voix ayant voté pour, 4 ayant voté contre, 0 voix s'abstenant.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

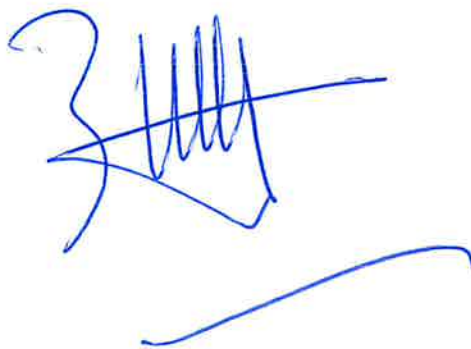
Le Président
Bertrand MINCHIN



Un associé,
Albane ZERNOTT



La SARL InvestABM
Représentée par Bertrand MINCHIN



Période du 01/11/2024 au 31/10/2025

Présenté en Euros

Certifié conforme à l'original de l'expert

15/10/2025

ACTIF

Exercice clos le

31/10/2025

(12 mois)

du 01/08/2023

au 31/10/2024

(15 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	4 102	3 645	457	0,05	1 310	0,14
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	6 497	4 314	2 183	0,25	2 781	0,30
Autres immobilisations corporelles	18 412	17 340	1 072	0,12	1 527	0,16
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	30		30	0,00	30	0,00
Prêts						
Autres immobilisations financières	51		51	0,01		
TOTAL (I)	29 091	25 299	3 792	0,44	5 648	0,60
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	11 072		11 072	1,28	15 882	1,69
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	367 664		367 664	42,43	479 373	51,09
Avances & acomptes versés sur commandes					532	0,06
Clients et comptes rattachés	132 017	884	131 133	15,13	156 879	16,72
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	75		75	0,01	1 040	0,11
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	98 191		98 191	11,33	107 652	11,47
. Autres	231 292		231 292	26,69	153 426	16,35
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	16 505		16 505	1,90	12 630	1,35
Charges constatées d'avance	6 865		6 865	0,79	5 209	0,56
TOTAL (II)	863 680	884	862 796	99,56	932 624	99,40
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	892 772	26 183	866 589	100,00	938 272	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/11/2024 au 31/10/2025

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/10/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2024 (15 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 85 000)	85 000	9,81	85 000	9,06
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	500	0,06	500	0,05
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	39 755	4,59	39 755	4,24
Report à nouveau	-102 352	-11,80		
Résultat de l'exercice	-17 233	-1,98	-102 352	-10,90
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	5 669	0,65	22 903	2,44
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	19 185	2,21	38 248	4,08
. Découverts, concours bancaires	16 037	1,85	25 193	2,69
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	8 000	0,92	11 500	1,23
. Associés	1 425	0,16	4 505	0,48
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	533 685	61,58	503 214	53,63
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	4 730	0,55	4 879	0,52
. Organismes sociaux	2 004	0,23	3 029	0,32
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 895	0,22	1 895	0,20
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	633	0,07	554	0,06
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	273 327	31,54	322 352	34,36
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	860 919	99,35	915 369	97,55
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
TOTAL PASSIF (I à V)	866 589	100,00	938 272	100,00

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/10/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/10/2024 avait une durée de 15 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 866 588,70 E.

Le résultat net comptable est une perte de 17 233,48 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31/01/2026 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**

Une procédure de sauvegarde a été ouverte le 29/04/2013.

Les dettes admises au sein du plan de sauvegarde s'élevaient à 316 822,98 , étalées initialement sur 15 annuités, puis reportées de 2 annuités durant la période de Covid pour se terminer en avril 2032.

A la date de clôture de l'exercice, les sommes restant dues au titre du plan de sauvegarde s'élèvent à 191 610,02 .

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 29 091 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 102			4 102
Immobilisations corporelles	25 628		720	24 908
Immobilisations financières	30	51		81
TOTAL	29 760	51	720	29 091

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 25 299 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 792	854		3 645
Immobilisations corporelles	21 320	1 053	720	21 654
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	24 112	1 907	720	25 299

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	4 102	3 645	457	de 1 à 3 ans
Matériels divers	6 497	598	5 899	de 3 à 5 ans
Matériel de transport	6 163	6 163	0	3 ans
Mat. bureau & informatique	11 249	10 744	505	de 3 à 5 ans
Mobilier	1 000	433	567	7 ans
TOTAL	29 010	21 583	7 427	

3.2 - Etat des créances = 468 490 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	51		51
Actif circulant & charges d'avance	468 439	468 439	
TOTAL	468 490	468 439	51

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Provisions pour dépréciation = 884 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	945		61		884
Comptes financiers					
Total	945		61		884

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 417 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	417
Disponibilités	
TOTAL	417

3.5 - Charges constatées d'avance = 6 865 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 85 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	850	100,00	85 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	850	100,00	85 000

4.2 - Etat des dettes = 860 919 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	35 222	33 222	2 000	
Dettes financières diverses	9 425	9 425		
Fournisseurs	533 685	533 685		
Dettes fiscales & sociales	9 261	9 261		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	273 327	81 717	191 610	
Produits constatés d'avance				
TOTAL	860 919	667 309	193 610	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 13 943 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	3
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	10 878
Dettes fiscales & sociales	3 062
Autres dettes	
TOTAL	13 943

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 906 110 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	898 431	99,15 %
Prestations de services	3 286	0,36 %
Produits des activités annexes	5 758	0,64 %
Rabais, remises & ristournes accord.	-1 365	-0,15 %
TOTAL	906 110	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 417 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	417
Etat produits a rece(44870000000)	417
TOTAL	417

8.2 - Charges constatées d'avance = 6 865 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(44860000000)	6 865
TOTAL	6 865

8.3 - Charges à payer = 13 943 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	3
Intérêts courus s/emprunts(16884000000)	3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	10 878
Fourn. fact. non parvenues(40810000000)	10 878
Dettes fiscales et sociales :	3 062
Pers. congés à payer(42820000000)	2 037
Org.soc. ch. s/congés à payer(43820000000)	436
Etat autres charges à payer(44860000000)	483
Etat taxes capsules(44861000000)	106
TOTAL	13 943